

MAIRIE DE PARNAC (Indre)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2020

Le vingt-sept novembre deux mil vingt, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PARNAC s'est réuni en session ordinaire, salle des fêtes des 5 routes, sous la présidence de Mme Christine DEJOIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 novembre 2020

Absents excusés : LEMAIGRE Nicolas, de PASTRE Jacques, GAUMET Jean-Louis, CHANTELOUP Armelle, SOLVEL François.

Pouvoirs de : de PASTRE Jacques à LEDAIN Jean-Claude, GAUMET Jean-Claude à DEJOIE Christine, CHANTELOUP Armelle à AUCHARLES Maria.

Secrétaire de séance : LIAUME Alexandra

Rapport d'activités 2019 de la communauté de communes Marche Occitane Val d'Anglin

Après avoir pris connaissance de ce rapport et en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte de la communication du rapport d'activité 2019 de la communauté de communes Marche Occitane Val d'Anglin

convention d'une prestation de service marché de producteurs

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet de convention pour le marché de producteurs 2020 et en avoir délibéré, autorise madame le maire à signer cette convention et indique que les crédits sont inscrits au budget 2020.

recrutement d'un adjoint technique à temps non complet

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de recruter un adjoint technique supplémentaire afin d'effectuer des travaux de voirie, d'entretien des espaces verts et des bâtiments ainsi que l'entretien ménager des bâtiments communaux.

le Conseil municipal, à l'unanimité décide de recruter à compter du 1^{er} février 2021 un adjoint technique à temps non complet pour un temps de travail de 21 heures hebdomadaires

durées et tarifs des concessions funéraires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de supprimer à compter du 1^{er} janvier 2021 la création de concessions perpétuelles et de créer des concessions pour 15ans, 30 ans et 50ans selon les superficies et tarifs suivants :

	15 ans	30 ans	50 ans
2 places (3.5m ²)	150€	250€	400€
4 places (5.5m ²)	235€	393€	628€
6 places (6.5m ²)	278€	465€	743€

aliénation d'une portion de chemin rural aux Gorces

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vu le plan correspondant et considérant que cette portion de terrain à céder jouxte la propriété et n'a plus depuis des années d'utilité communale, donne son accord de principe à l'aliénation de cette partie de chemin et charge madame le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires pour effectuer l'enquête publique préalable.

création d'un budget annexe lotissement

Le Conseil Municipal, en avoir délibéré, décide à l'unanimité à compter du 1^{er} janvier 2021 :

- De créer un « budget annexe lotissement » sur une partie de la parcelle B1688 dans le but de retracer toutes les opérations futures relatives à la gestion du lotissement dont les parcelles sont destinées à la vente.
- Décide de la cession des terrains concernés par cette opération de lotissement du budget principal vers le budget annexe.
- Décide d'appliquer le régime de la TVA pour la vente des lots.
- Autorise Madame le Maire à solliciter le Comptable Public pour obtenir l'immatriculation INSEE et la création de ce budget annexe.

Questions diverses :

- Route de Mazotin : dossier en stand-by, à voir avec la CDC
- Mainclef : devis demandé pour refaire les terrains communaux que les cochons ont détruit.
- Projet de terrain face à la mairie : demande faite auprès du CAUE. Les terrains seraient vendus à la construction.
- 28/11/2020 Repas des anciens : rendez-vous à 8h au bon vivre ; 10h départ des tournées
- 29/11/2020 : 14h rendez-vous cantine mairie
- Une corbeille garnie a été offerte à chaque employé communal ainsi qu'aux membres du conseil. Une autre a été offerte à Madame LEMAIGRE Marie-Thérèse, DAMAY Christiane, Bazin Romain et Mme ZOUBA Louisa, locataire du logement au-dessus de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.